



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Secrétariat général
pour les affaires régionales

Direction régionale
aux droits des femmes et à l'égalité

Conclusion de Nadia BENSERHAYAR, Directrice Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité, au colloque du 29 novembre 2018 au CHRO.

Mesdames et Messieurs,

Il me revient en tant que directrice régionale aux droits des femmes et à l'égalité de conclure ce colloque sur la prise en charge des femmes victimes de violences intrafamiliales à destination des professionnels de santé et de leurs partenaires.

Nous sommes dans une période où la tolérance à l'égard des violences faites aux femmes a baissé de façon notable, et avec un fort portage gouvernemental.

Plusieurs mesures ont d'ailleurs été récemment annoncées :

- la mise en place d'une plateforme de signalement, il ne s'agit pas d'un portail de dépôt de plainte en ligne, mais d'un outil permettant aux victimes d'avoir des informations sur les démarches et d'être orientées vers les commissariats et gendarmeries ;*
- la géolocalisation des places d'hébergement d'urgence accessibles aux professionnels ;*
- la signature des premiers contrats locaux contre les violences au niveau infradépartemental, qui sont des dispositifs de partage d'alertes entre professionnels de la justice, de la sécurité, de la santé, des travailleurs sociaux, des associations, sous l'égide des Préfets ;*
- le lancement d'une campagne de communication nationale « réagir peut tout changer » destinée à l'entourage des victimes et aux témoins de violences sexistes et sexuelles (vous pouvez notamment accéder à 4*

courtes vidéos sur les violences à la maison, à l'école, au travail, dans la rue, utiles dans vos échanges avec vos collègues, voire avec des femmes en phase de prise de conscience).

Ces violences sont multiples (violences conjugales, prostitution, mutilations sexuelles, mariage forcé, harcèlement au travail), elles revêtent plusieurs formes (verbales, physiques, psychologiques, sexuelles, économiques) ; elles n'épargnent aucun milieu, aucune génération, aucun territoire.

En effet, au bureau, à domicile, dans la rue, les transports en commun, à l'école... Les femmes, quel que soit leur âge, sont exposées ou victimes de violences sexistes et sexuelles dans différents contextes, divers lieux.

Selon une enquête IFOP dévoilée récemment, 86 % des Françaises victimes d'au moins une forme d'atteinte ou d'agression sexuelle dans la rue. 60 % des femmes de moins de 25 ans disent avoir été victimes de ce comportement au cours des 12 derniers mois.

L'actualité locale nous le rappelle malheureusement, avec 6 étudiantes qui ont été agressées sexuellement depuis une semaine sur le campus d'Orléans la source, le ou les agresseurs sont activement recherchés par les forces de l'ordre.

Je tiens à souligner que les violences empêchent les femmes de développer leur potentiel et de prendre leur place dans la vie privée et la vie publique.

Les violences sexistes et sexuelles sont intolérables. Dénoncer ne suffit plus, il faut désormais changer les comportements.

J'espère que cette journée de travail autour des violences intrafamiliales a permis de vous livrer des repères :

- des ressources disponibles, au niveau national sur le site stop-violences-femmes.gouv.fr (des chiffres clés, des outils pédagogiques, des certificats type), et au niveau local avec des formations (des sessions de sensibilisation, un diplôme universitaire de prise en charge des violences conjugales à Tours, et je suis sûre que nous pouvons le faire vivre, et qu'un binôme médecin/sage-femme par département est mobilisable pour le relayer cette thématique) des dispositifs de premier recours (médecin généraliste, urgences, forces de l'ordre, hébergement d'urgence), et des structures spécialisées (associations d'accès aux droits, centres d'accueil, unités médico-judiciaires) ;

- une grille de lecture des phénomènes de violence, qui permet de comprendre que c'est la sidération de victime qui explique une absence de réaction, que c'est l'emprise dans le cycle des violences qui induit des allers-retours des victimes auprès des professionnels ;
- et enfin des échanges pour capitaliser les expériences des professionnels, et partager des bonnes pratiques.

Ces données sont destinées à sensibiliser et mobiliser l'ensemble des partenaires, et surtout à construire des réponses efficaces à la mesure de l'ampleur et de la gravité de ces violences.

Au-delà de l'évolution des pratiques, il s'agit de changer la vie des femmes et des hommes dans les territoires, et nous pouvons tous, toutes agir à notre niveau en prolongeant ce travail :

- dans le dialogue avec les victimes, j'espère que vous retiendrez de cette journée qu'une question « avez-vous été victime de violence dans votre vie ? », une écoute bienveillante « vous n'y êtes pour rien », « vous pouvez être aidée », peuvent changer des vies ;
- dans le partenariat entre les acteurs pour dépasser les cloisonnements institutionnels et converger dans les diagnostics et les plans d'actions ;
- enfin dans les priorités qui seront définies au niveau infra-territorial, et au sein de vos structures au quotidien.

Ne restez pas seuls en tant que professionnels avec vos questions, un réseau de partenaires est mobilisable sur chaque département.

Les communautés professionnelles territoriales de santé en plein développement et qui ont vocation à renforcer les liens entre professionnels de santé représentent une opportunité d'articuler les acteurs du domaine santé social sur des préoccupations concrètes des patients : les maladies chroniques, le vieillissement que j'ai appréhendés lors de mes responsabilités à l'ARS, mais également les violences intrafamiliales plus difficiles à déceler.

Ce qui compte en matière de violences c'est de détecter et de bien orienter les victimes pour les protéger et les aider à se reconstruire.

Suite aux échanges, j'ai bien conscience que ce travail nécessite du temps, qui nous fait le plus défaut aujourd'hui, tant pèse sur nous des contraintes de moyens humains et financiers, et le culte de la vitesse et l'immédiateté. Ces outils et cette synergie entre acteurs visent justement à faciliter le travail au quotidien. Le changement des mentalités et des comportements nécessite un travail de tous les jours, sur le terrain, dans

nos territoires. Pour s'inscrire sur un temps long, il faut des relais : c'est, mesdames et messieurs, ce que vous êtes.

C'est votre engagement que je tiens à saluer, car il permettra à tous ces dispositifs, à ces actions, à ces journées de s'inscrire durablement dans la société.

Pour conclure, je reprendrai un appel de Nelson MANDELA, qui peut s'appliquer aux relations avec les victimes, et entre les partenaires « Nous travaillerons pour soutenir le courage là où il y a la peur, encourager la négociation là où il y a conflit, et donner de l'espoir là où règne le désespoir ».

Pour avancer sur le sujet des violences faites aux femmes, les déléguées départementales aux droits des femmes et à l'égalité et la direction régionale sont à vos côtés pour vous guider dans vos pratiques, vos projets.

Je tiens à remercier les organisateurs, les partenaires, les intervenants et l'animateur de cette journée pour le travail préparatoire et leur implication dans la richesse des échanges. Les supports seront en ligne prochainement sur les sites internet des organisateurs.

Grâce à ce travail collectif, vous serez les ambassadeur.drice.s de la prévention et de la lutte contre les violences faites aux femmes au bénéfice de l'autonomie et de l'épanouissement de tous et toutes.

Merci et bon retour.